

TELEGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, mercredi 22 juillet 1812.

EXTÉRIEUR.

AUTRICHE.

Vienne, 29 juin. Suivant des nouvelles particulières de la Gallicie le corps d'armée de 30,000 hommes que l'Autriche doit, d'après le traité d'alliance du 14 mars, tenir à la disposition de l'Empereur Napoléon, est déjà entré dans le duché de Varsovie. Il est composé de troupes d'élites. La première colonne a passé le 10 juin, les frontières de la Gallicie, est entrée dans les ci-devant cercles de Zamosc et s'est portée sur la ville de ce nom. On croit que tout le corps d'armée sera mis en cantonnement dans les ci-devant cercles de Siedl; le quartier général se rend à Stanislawow à 6 milles de Varsovie. Il doit se joindre au corps d'armée du roi de Westphalie, qu'on attendoit également à Stanislawow. Ces troupes seront toujours tenues au complet par l'Autriche. Il est resté en Gallicie un nombre considérable de troupes qui forment un corps d'observation. (Gaz. de France.)

BAVIÈRE.

Augsbourg, 6 juillet. On apprend à l'instant que S. M. l'Impératrice de France a quitté Prague. S. M. doit s'arrêter quelques jours aux eaux de Carlsbade. On mande de Vienne que les Russes rétablissent à la hâte les fortifications de Choczim, ville de la Moldavie sur le Niester et sur les frontières de Pologne, un très grand nombre d'ouvriers est occupé aux travaux de cette place. On y attendoit le général Kutusow qui étoit toujours en Valachie, on dit actuellement que le commandement en chef de la seconde armée de l'ouest est destiné à ce général. Le général Tschuichangow est à Bucharest. (Gaz. de France.)

INTÉRIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 13 juin. Les intrigues du cabinet de S. James viennent d'être déjouées à Constantinople par un événement qui a produit dans cette capitale la plus vive sensation. S. H. a refusé de ratifier le traité de paix que les agens de l'Angleterre qui se trouvoient dans le divan étoient parvenus à négocier avec les ministres de S. M. l'Empereur Alexandre. La suite nécessaire de ce refus a été la déposition des ministres de S. H. qui s'étoient laissés gagner par l'or et les intrigues de la Russie et de l'Angleterre. Le grand Moufti qui s'étoit joint à ces conseillers perfides, a perdu sa place. On ajoute même qu'il y a plusieurs exécutions. Ainsi voilà le gouvernement ottoman revenu aux principes de la politique qui lui est commandée par sa position et par son intérêt réel. Ainsi se trouvent déçues les espérances de l'Angleterre qui toujours dominée par le besoin d'assujétir tous les peuples à son monopole, ne cesse d'agiter le continent. M. Liston, qui se rendoit à Constantinople en qualité d'ambassadeur, y trouvera sans doute une réception à laquelle il étoit loin de s'attendre. (Jour. de Paris.)

4.º BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE

Wilna le 30 juin 1810.

Le 27 l'Empereur arriva aux avant-postes à deux heures après midi, et mit en mouvement l'armée pour s'approcher de Wilna et attaquer le 28, à la pointe du jour, l'armée russe, si elle vouloit défendre Wilna ou en retarder la prise pour sauver les immenses magasins qu'elle y avoit. Une division russe occupoit Troki, et une autre division étoit sur les hauteurs de Waka.

A la pointe du jour, le 28, le roi de Naples se mit en mouvement avec l'avant-garde et la cavalerie légère du général comte Bruyères. Le maréchal prince d'Eckmühl l'appuya avec son corps. Les Russes se reployèrent partout. Après avoir échangé quelques coups de canon, ils repassèrent en toute hâte la Wilna, brûlèrent le pont de bois de Wilna, et incendièrent d'immenses magasins évalués à plusieurs millions de roubles: plus de 150 mille quintaux de farine, un immense approvisionnement de fourrages et d'avoine, une masse considérable d'effets d'habillement furent brûlés. Une grande quantité d'armes, dont en général la Russie manqua, et de munitions de guerre, furent détruites et jetées dans la Wilia.

A midi, l'Empereur entra dans Wilna. A trois heures, le pont sur la Wilia fut rétabli: tous les charpentiers de la ville s'y étoient portés avec empressement, et construisoient un pont, en même tems que les pontonniers en construisoient un autre.

La division Bruyères suivit l'ennemi sur la rive gauche. Dans une légère affaire d'arrière-garde, une cinquantaine de voitures furent enlevées aux Russes. Il eut quelques hommes tués ou blessés, parmi ces derniers est le capitaine de hussards Ségur. Les chevaux-légers polonais de la garde firent une charge sur la droite de la Wilia, mirent en déroute, poursuivirent et firent prisonniers bon nombre de cosaques.

Le 25, le duc de Reggio avoit passé la Wilia sur un pont jeté près de Kowno. Le 26, il se dirigea sur Javon, et le 27 sur Chartoui. Ce mouvement obligea le prince de Wittgenelein, commandant le 1.º corps de l'armée russe, à évacuer toute la Samogitie et le pays situé entre Kowno et la mer, et à se porter sur Wilkomir en se faisant renforcer par deux régimens de la garde.

Le 28, la rencontre eut lieu, le maréchal duc de Reggio trouva l'ennemi en bataille vis-à-vis Develtoro. La canonnade s'engagea; l'ennemi fut chassé de position en position, et repassa avec tant de précipitation le pont, qu'il ne put pas le brûler. Il a perdu 300 prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers, et une centaine d'hommes tués ou blessés. Notre perte se monte à une cinquantaine d'hommes.

Le duc de Reggio se loue de la brigade de cavalerie légère, que commande le général baron Cartex, et du 11.º régiment d'infanterie légère, composé en entier de français des départemens au-delà des Alpes. Les jeunes conscrits romains ont montré beaucoup d'intrepidité.

L'ennemi mit le feu à son grand magasin de Wilkomir. Au dernier moment, les habitans avoient pillé quelques tonneaux de farine; on est parvenu à en recouvrer une partie.

Le 29. le duc d'Elchingen a jeté un pont vis-à-vis Sonderva pour passer la Vilia. Des colonnes ont été dirigées sur les chemins de Gradno et de la Wolhynie, pour marcher à la rencontre de différens corps russes, coupés et éparpillés.

Wilna est une ville de 25 à 30 mille ames, ayant un grand nombre de couvens, de beaux établissemens et des habitans pleins de patriotisme. Quatre ou cinq cent jeunes gens de l'université ayant plus de 18 ans et appartenant aux meilleures familles, ont demandé à former un régiment.

L'ennemi se retire sur la Dwina. Un grand nombre d'officiers d'état major et d'estafettes tombent à chaque instant dans nos mains. Nous acquérons la preuve de l'exagération de tout ce que la Russie a publié sur l'immensité de ses moyens. Deux bataillons seulement par régiment sont à l'armée; les troisièmes bataillons, dont beaucoup d'états de situation ont été interceptés dans la correspondance des officiers des dépôts avec les régimens, ne se montent pour la plupart qu'à 120 ou 200 hommes,

La cour est partie de Wilna, vingt-quatre heures après avoir appris notre passage à Kowno. La Samagitie, la Lithuanie sont presque entièrement délivrées. La centralisation de Bagration vers le nord, a fort affaibli les troupes qui devoient défendre la Walhynie.

Le Roi de Westphalie, avec le corps du prince Pomiowski, le 7.^e et le 8.^e corps, doit être entré le 29 à Grodno.

Différentes colonnes sont parties pour tomber sur les flancs du corps de Bagration, qui, le 20 a reçu l'ordre de se rendre à marche forcée de Proujanoni sur Wilna, et dont la tête étoit déjà arrivée à quatre journées de marche de cette dernière ville, mais que les événemens ont forcé de rétrograder, et que l'on poursuit.

Jusqu'à cette heure, la campagne n'a pas été sanglante, il n'y a eu que des manœuvres: nous avons fait en tout 1000 prisonniers. Mais l'ennemi a déjà perdu la capitale et la plus grande partie des provinces polonaises, qui s'insurgent. Tous les magasins de première, de deuxième et de troisième lignes, résultat de deux années de soin, et évalués plus de 20 millions de roubles, sont consumés par les flammes ou tombés en notre pouvoir. Enfin, le quartier général de l'armée française est dans le lieu où étoit la tour depuis six semaines.

Parmi le grand nombre de lettres interceptées, on remarque les deux suivantes, l'une de l'intendant de l'armée russe, qui fait connoître que déjà la russe ayant perdu tous ces magasins de première, de deuxième et de troisième lignes, est réduite à en former en toute hâte de nouveaux; l'autre du duc Alex. de Wurtemberg, faisant voir qu'après peu de jours de campagne, les provinces du centre sont déjà déclarées en état de guerre.

Dans la situation présente des choses, si l'armée russe croyoit avoir quelque chance de victoire, la défense de Wilna valoit une bataille, et dans tous les pays, mais sur-tout dans celui où nous nous trouvons, la conservation d'une triple ligne de magasins auroit dû décider un général à en risquer les chances.

Des manœuvres ont donc seules mis au pouvoir de l'armée française une bonne partie des provinces polo-

naises, la capitale et trois lignes de magasins. Le feu a été mis aux magasins de Wilna avec tant de précipitation, qu'on a pu sauver beaucoup de choses.

Rapport de l'intendant général Laba au ministre de la guerre, à Wilna.

J'ai eu l'honneur de recevoir à l'instant même la lettre de V. E. sous le N.^o 279, datée du 12 (24) de ce mois, par la quelle elle me fait connoître la volonté de S. M. I. pour le prompt établissement de magasins à Vitepsk Ostrow, Weliki Louki et Pskoff. J'ai déjà expédié pour Vilepok le courrier Stephanoff qui m'a apporté cet ordre. Je vais prendre, pour son entier exécution, toutes les mesures nécessaires, et j'aurais l'honneur de vous rendre compte de ce que j'auroi fait pour obéir à la volonté de S. M. I., relative à l'établissement de ces magasins.

Signé l'Intendant général,

L A B A.

N.^o 727 Drissa, le 14 (26) juin 1812, à une heure après minuit.

Rapport du gouverneur militaire de la Russie Blanche à S. M. l'Empereur, à Wilna

J'ai eu le bonheur de recevoir aujourd'hui l'ukase de V. M. I. daté du 12 (24) de ce mois, par lequel il lui plaît de déclarer en état de guerre les gouvernemens de Russie-Blanche, de Witepsk et de Mohiloff.

Je me suis occupé de suite de l'exécution de cet ordre.

Le Gouverneur de la Russie Blanche,

Signé, le duc Alexandre Wurtemberg,

N.^o 2197 --- Witepsk, le 15 (27) juin 1812.

(Fin du 4.^e bulletin.)

Suite des Pièces Officielles.

N.^o II. --- Copie d'une lettre adressée par le ministre des relations extérieures à lord Castlereagh, secrétaire-d'état pour les affaires étrangères de S. M. Britannique.

Paris, le 17 avril 1812.

Monsieur, S. M. l'Empereur et Roi, toujours animé des mêmes sentimens de modération et de paix, a voulu faire de nouveau une démarche authentique et solennelle pour mettre un terme aux malheurs de la guerre. La grandeur et la force des circonstances dans lesquelles le Monde se trouve aujourd'hui placé, déterminent S. M. Elle m'autorise, Monsieur, à vous entretenir de ses dispositions et de ses vues.

Beaucoup de changemens ont eu lieu en Europe depuis dix ans; ils ont été la suite nécessaire de la guerre qui s'étoit allumée entre la France et l'Angleterre. Beaucoup de changemens arriveront encore, et ils résulteront de la même cause. Le caractère particulier que la guerre a pu ajouter à l'étendue et à la durée de ces résultats. Des principes exclusifs et arbitraires ne peuvent se combattre que par une opposition sans mesure et sans terme, et le système de la préservation et de la résistance doit avoir le même caractère d'universalité, de persévérance et de vigueur.

La paix d'Amiens, si elle avoit été maintenue, auroit prévenu bien des bouleversemens. Je renouvelle le vœu que l'expérience du passé ne soit pas perdue pour l'avenir.

S. M. s'est souvent arrêtée devant la perspective des triomphes les plus certains, et en a détourné ses regards pour invoquer la paix: En 1805, toute assurée qu'elle étoit des avantages de sa position, et quelque confiance qu'elle dût à des présages que la Fortune devoit sitôt rép-

liser, elle fit au gouvernement de S. M. britannique des propositions qui furent éludées, sur le motif que la Russie devoit être consultée. En 1808, de nouvelles propositions furent faites de concert avec la Russie. L'Angleterre alléguait la nécessité d'une intervention qui ne pouvoit être que le résultat de la négociation elle-même. En 1810, S. M. ne pouvant se dissimuler plus long-tems que les édits du conseil britannique de 1807 rendoient la conduite de la guerre incompatible avec l'indépendance de la Hollande, autorisa des ouvertures indirectes qui tendoient également à la paix; elle n'eurent aucun effet, et de nouvelles provinces durent être réunies à l'Empire.

Le moment présent rassemble à-la-fois toutes les circonstances diverses époques où S. M. montra les sentimens pacifiques qu'elle m'ordonne de manifester encore aujourd'hui.

Les calamités qui désolent la Péninsule et les vastes contrées de l'Amérique-Espagnole, doivent exciter l'intérêt de toutes les nations et les animer d'une égale sollicitude pour les voir cesser.

Je m'exprimerai, Monsieur, d'une manière que V. E. trouvera conforme à la franchise de la démarche que je suis chargé de faire, et rien ne montrera mieux la grandeur et la loyauté, que les termes précis du langage qu'il m'est permis de tenir. Dans quelles vues et pour quels motifs m'envelopperois-je de formes qui ne conviennent qu'à la faiblesse qui, seule, a intérêt de tromper?

Les affaires de la Péninsule et des Deux-Siciles sont les différends qui paroissent les plus difficiles à concilier. Je suis autorisé à vous proposer d'en établir l'arrangement sur les bases suivantes :

L'intégrité de l'Espagne seroit garantie, la France renonceroit à toute extension du côté des Pyrénées, la dynastie actuelle seroit déclarée indépendante et l'Espagne régie par une constitution nationale des Cortès.

L'indépendance et l'intégrité du Portugal seroient également garanties et la maison de Bragançe régneroit ;

Le royaume de Naples resteroit au roi de Naples. Le royaume de Sicile seroit garanti à la maison actuelle de Sicile.

Par suite de ces stipulations, l'Espagne, le Portugal et la Sicile seroient évacués par les troupes françaises et anglaises de terre et de mer.

Quant aux autres objets de discussion, ils peuvent être négociés sur cette base, que chaque puissance gardera ce que l'autre ne peut pas lui ôter par la guerre.

Telles sont, Monsieur, les bases de conciliation et de rapprochement offertes à S. A. R. le prince-régent.

S. M. l'Empereur et Roi ne calcule dans cette démarche, ni les avantages, ni les pertes que la guerre, si elle est plus long-tems prolongée, peut présager à son Empire. Elle se détermine par la seule considération des intérêts de l'humanité et du repos des peuples; et si cette quatrième tentative doit être sans succès, comme celles qui l'ont précédée, la France aura du moins la consolation de penser que le sang qui pourroit couler encore, retombera tout entier sur l'Angleterre.

J'ai l'honneur, etc.

Signé le duc de BASSANO.

N°. III. --- Copie d'une note du prince Kourakin au ministre des relations extérieures.

Paris, le 18 (30) avril 1812.

Monsieur le duc, depuis l'entretien que j'ai eu mardi

dernier avec V. Exc., et dans lequel elle m'a fait espérer que les communications, que je lui ai faites verbalement d'après le contenu de mes dernières instructions, seroient admises comme base de l'arrangement dont nous avons à nous occuper, je n'ai pu la trouver chez elle, et obtenir de sa part de nouvelles conférences pour la discussion de cet objet et la rédaction du projet de cette convention.

Il m'est impossible, M. le duc, de différer davantage de rendre compte à l'Empereur, mon maître, de l'exécution des ordres qu'il m'a donnés. Je m'en étois acquitté verbalement envers S. M. l'Empereur et Roi, dans l'audience particulière que S. M. m'a accordée lundi. Je m'en suis acquitté aussi et de la même manière envers V. Exc., dans mes entretiens avec elle de vendredi, de lundi et de mardi. Je me flattois que l'envoi d'un projet de convention fondé sur les bases que j'ai eu ordre de proposer, et qui, à ce que j'espérois, devoient être agréables à S. M. l'Empereur et Roi, me mettroit à même de prouver immédiatement à S. M. l'Empereur, mon maître, que j'avois rempli ses intentions, et avois eu le bonheur de le faire avec succès. Privé depuis deux jours de la facilité de voir V. Exc. de poursuivre et de terminer avec elle le travail si important et si pressant par les circonstances dont nous avons à nous occuper, pour lequel il n'y a pas un seul jour à perdre, et voyant s'évanouir la certitude dont je m'étois flatté, que cet ouvrage seroit achevé sans délai et pourroit conduire au but qu'il devoit avoir, de prévenir encore les conséquences malheureuses de l'extrême rapprochement ou les armées de S. M. l'Empereur et Roi sont parvenues de celles de S. M. l'Empereur mon maître, il me reste à pourvoir à ma responsabilité envers ma cour, en m'acquittant officiellement des communications que j'ai reçu ordre de faire à V. Exc. et qui, jusqu'à présent, ne lui ont été données de ma part que de vive-voix.

Il m'est ordonné de déclarer à V. Exc. que la conservation de la Prusse et de son indépendance de tout lien politique dirigé contre la Russie est indispensable aux intérêts de S. M.; pour arriver à un véritable état de paix avec la France, il faut nécessairement qu'il y ait entre elle et la Russie un pays neutre qui ne soit occupé par les troupes d'aucune des deux puissances; que comme toute la politique de S. M. l'Empereur mon maître ne tend qu'à établir des rapports solides et stables avec la France, et que ceux-ci ne sauroient subsister tant que des armées étrangères continueroient à séjourner dans une telle proximité des frontières de la Russie, et la première base de toute négociation ne peut être que l'engagement formel de l'entière évacuation des Etats prussiens et de toutes les places fortes de la Prusse, quels qu'aient été l'époque et le fondement de leur occupation par les troupes françaises ou alliées d'une diminution de la garnison de Dantzick, de l'évacuation de la Poméranie suédoise, et d'un arrangement avec le roi de Suède, propre à satisfaire réciproquement les deux couronnes de France et de Suède.

Je dois déclarer que quand les demandes ci dessus énoncées seront accordées de la part de la France comme base de l'arrangement à conclure, il me sera permis de promettre que cet arrangement pourra contenir aussi de la part de S. M. l'Empereur mon maître les engagements suivans.

Sans dévier aux principes adoptés par l'Empereur de toutes les Russies pour le commerce de ses Etats et pour

l'admission des neutres dans les ports de sa domination, principes auxquels S. M. ne sauroit jamais renoncer, elle s'oblige, par un effet de son attachement pour l'alliance formée à Tilsitt, à n'adopter aucun changement aux mesures prohibitives établies en Russie, et sévèrement observées jusqu'à présent contre le commerce direct avec l'Angleterre; S. M. est prête, de plus, à convenir avec S. M. l'Empereur des Français et Roi d'Italie, d'un système de licences à introduire en Russie, à l'exemple de la France: bien entendu qu'il ne pourra être admis qu'après qu'il aura été reconnu ne pouvoir augmenter par ses effets le préjudice qu'éprouve déjà le commerce de la Russie.

S. M. l'Empereur de toutes les Russies s'engagera aussi par cette convention à traiter, par un arrangement particulier, de certaines modifications que la France peut désirer pour l'avantage de son commerce dans le tarif des douanes de Russie de 1810.

Enfin, S. M. consentira aussi à s'engager de conclure un traité d'échange du duché d'Oldenbourg contre un équivalent convenable, qui sera proposé par S. M. l'Empereur et Roi, et dans lequel S. M. I. déclarera retirer la protestation qu'elle a été dans le cas de donner pour mettre en réserve les droits de sa maison sur le duché d'Oldenbourg.

Telles sont, M. le duc, les bases qu'il m'a ordonné de présenter ici, et dont l'admission dans ce qui regarde l'évacuation des Etats prussiens et de la Poméranie suédoise, la réduction de la garnison de Dantzick sur le pied où elle étoit avant le 1.^{er} janvier 1812, et la promesse d'une négociation avec la Suède peut seule rendre possible encore un arrangement entre nos deux cours. C'est avec un vif regret que, malgré l'intervalle qui s'est écoulé depuis que je les ai communiquées verbalement à V. Exc. je me vois encore dans une incertitude complète sur les effets qu'auront mes démarches, malgré les augures favorables que je m'étois plu à tirer de l'entretien que S. M. I. et R. a bien voulu m'accorder lundi, et des assurances que V. Exc. y a ajoutées de son côté. Je ne puis ne pas renouveler à V. Exc. ce que j'ai déjà pris la liberté de porter moi-même à la connoissance de S. M. l'Empereur, et ce que j'ai eu l'honneur de vous dire à vous-même. M. le duc, que si à mon grand regret, la nouvelle me parvenoit que M. le comte de Lauriston eût quitté Pétersbourg, il seroit de mon devoir de demander sur-le-champ que mes passeports me fussent délivrés et de quitter aussi Paris.

Que V. Exc. reçoive, etc.

Signé le prince ALEXANDE KOURAKIN.

N.° IV. — Copie d'une note du prince Kourakin au Ministre des relations extérieures.

Paris, le 25 avril (7 mai) 1812.

Monsieur le duc, il s'est écoulé près de quinze jours depuis que je me suis acquitté des communications que mes dernières instructions, apportées par le baron Serdobin, m'ont enjoint de faire à V. Exc., et que je me suis empressé de mettre sous ses yeux deux heures après leur réception. J'ai eu l'honneur de porter aussi moi-même à la connoissance de S. M. I. et R., dans l'audience qu'elle m'a accordée lundi 27 du même mois, les propositions de S. M. l'Empereur mon auguste maître, qui en faisoient l'objet. Les espérances que j'eus à fonder sur tout ce que

S. M. voulut bien me dire, dans cette audience, de son désir extrême de prévenir, par les voies de la conciliation, la rupture qui menace l'Europe d'une nouvelle guerre me firent concevoir l'attente flatteuse de voir ma démarche réussir au gré de S. M. l'Empereur mon maître, dont les souhaits n'ont jamais été autres que ceux de la conservation de la paix et de son alliance avec la France et de voir les propositions essentiellement équitables et modérées dont je venois d'être l'organe, devenir la base d'un arrangement amical. Je pouvois d'autant plus me livrer à cette espérance, que, vous-même, Monsieur le duc, n'avez cessé, dans les premiers entretiens qui suivirent mes communications, de l'encourager par la justice que vous avez rendue à leur esprit conciliant, pacifique, et principalement dirigé à satisfaire S. M. l'Empereur Napoléon sur toutes les demandes qu'il a formées jusqu'à présent auprès de la Russie. S. M. l'Empereur et Roi, dans l'audience du 27 avril, en m'engageant à discuter immédiatement avec V. Exc. ces propositions dont j'étois chargé, m'avoit autorisé à prévoir la possibilité de rendre compte à l'Empereur mon maître, dans un délai peu considérable, de l'accueil fait à ses offres. Jamais circonstances plus urgentes n'ont autorisé plus justement un désir et des instances pour recevoir une prompt solution: cependant, Monsieur le duc, je suis encore toujours à l'attendre. Mes demandes pressantes et répétées, mes démarches journalières auprès de V. E., n'obtiennent d'autre résultat de sa part que le refus de s'expliquer encore sur nos propositions, fondée sur le défaut d'ordres à cet effet de S. M. I. et R.

Il est impossible, M. le duc, de se dissimuler les funestes effets que vont inévitablement entraîner ces délais. La proximité chaque jour plus grande des armées de S. M. I. et R. et de ses alliés des frontières de l'Empire de Russie, peut amener d'un instant à l'autre des événemens après lesquels tout espoir de conserver la paix sera perdu, et qui peut être même en ce moment ont déjà détruit cette possibilité. Le seul moyen qui peut épargner à l'Europe les malheurs qui vont s'appesantir sur elle, étant dans l'acceptation des offres conciliantes que l'Empereur mon maître m'a chargé de présenter. Non-seulement nulle réponse de la part de V. E. ne m'a fait connoître qu'elles fussent acceptées, mais jusqu'à présent elle n'a cessé de se refuser aux explications que je lui ai demandées et lui demande encore, sur la manière dont ces offres sont envisagées, et sur ce qui, dans l'ensemble de nos propositions, a pu ne pas convenir à l'Empereur.

Au milieu des circonstances critiques où se trouvent les deux Empires, la prolongation de semblables délais aux explications propres à produire un rapprochement, ne sauroit être interprétée autrement que comme une détermination déjà prise de ne point entrer dans ces explications, et par conséquent, que, comme le choix de la guerre: il ne m'est point permis de dissimuler à V. E., que c'est ainsi que j'envisagerai les nouveaux retards qui seront mis à me donner une réponse cathégorique sur les communications dont je me suis acquitté par ordre de S. M. l'Empereur mon maître. Je dois donc vous prévenir, M. le duc, que si dans la conférence qu'elle a fixée avec moi pour demain j'avois encore le regret de la trouver sans instructions de S. M. I. et R. pour me répondre sur mes propositions et pour m'annoncer qu'elles sont acceptées sans modification, car V. E. sait qu'il ne m'est permis d'en admettre aucune, je me verrai, par le départ de S. M. l'Empereur et Roi, annoncé pour après-demain, et qui ne me permettroit plus d'espérer la réponse que je réclame, dans la nécessité d'envisager le manque de cette réponse comme le choix de la guerre, et de considérer alors ma présence à Paris comme tout-à-fait superflue, et qu'avec un profond regret de n'avoir pu contribuer au maintien de cette paix et de cette alliance, à l'établissement desquelles le plus grand bonheur de ma vie est d'avoir participé, il y a cinq ans, je serai forcé de demander à V. E. mes passe-ports pour quitter la France. Je la prie d'avance bien instamment d'obtenir les ordres de S. M. I. et R. pour pouvoir alors me les remettre sans délai.

Recevez, M. le duc, la nouvelle assurance de ma haute considération. Signé le prince Alexandre KOURAKIN.